

Communiqué de presse : Inauguration de nouvelles infrastructures pour le Cariste au Centre de validation de Mouscron – Comines

Ce 1 juin, au Centre de validation de l'Enseignement de promotion sociale de Mouscron- Comines, de nombreux acteurs ont pu découvrir les nouvelles infrastructures pour le métier Conducteur de chariot élévateur. Ce fut également l'occasion communiquer officiellement l'équivalence entre le Titre de compétence et le Brevet cariste en présence du secteur concerné, le Fonds Social Transport et Logistique.

Les nombreux convives ont pu assister à un exemple d'épreuve de validation pour le Conducteur de chariot élévateur. Pour l'épreuve, les candidats doivent prouver leurs compétences en présence notamment d'un observateur externe, expert métier. Stocker, déstocker, charger ou décharger des marchandises avec un chariot frontal sont des manœuvres à effectuer en professionnel du métier.

Pour Mr Roberto PARRILLO, Administrateur du Fonds Social Transport et Logistique, « les compétences acquises dans la formation et figurant sur un brevet et les compétences mesurées dans les Titres de compétence correspondent aux exigences du métier ; à ce titre on peut donc parler d'équivalence même si chaque document conserve individuellement sa raison d'être ».

A Mouscron et Comines, des Titres de compétence peuvent être obtenus pour les métiers d'opérateur call center, d'installateur sanitaire, de conducteur de chariot élévateur, d'aide-ménagère et d'aide-comptable dans les Centres de validation EPS de Mouscron-Comines ou du FOREM de Mouscron. Le Centre de validation EPS de Comines et son directeur, ont été précurseurs pour la mise en œuvre la validation des compétences et ont déjà délivré plus de 551 Titres de compétence.

Depuis la création du Consortium de validation des compétences en 2003, les travailleurs et chercheurs d'emploi, ont la possibilité de faire valider leurs compétences acquises par l'expérience. Objectif : obtenir un Titre officiel qui répond au besoin de leur secteur professionnel et qui est reconnu par les gouvernements francophones. Plus de 6000 Titres de compétence ont ainsi déjà été délivrés pour 36 métiers tels que l'aide-ménager (ère), l'employé(e) administratif (ve), le peintre industriel, le



technicien pc&réseau. Selon une étude d'impact menée par Sonecom, 93% des 400 candidats au Titre de compétence interrogés recommandent la validation des compétences et 76% en sont satisfaits. Le Titre de compétence leur permet d'avoir un parcours professionnel davantage jalonné d'emploi ou de reprendre une formation. D'autre part, 95% des 300 entreprises interrogées considèrent que le Titre de compétence est une alternative intéressante pour les personnes sans certifications. 76% se déclarent intéressés par cet outil et 69% sont prêts à en faire usage lors d'un recrutement.

Contact et information : Sébastienne MISONNE - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - GSM : 0495/546.326- s.misonne@bruxellesformation.be .
<http://www.validationdescompetences.be>

